

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, s'y est conformé rigoureusement lorsqu'il a établi les priorités du Canada peu après son entrée en fonctions:

1. "...encourager la poursuite des pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT).
2. "...promouvoir la conclusion d'un traité global et multilatéral interdisant les essais d'armes nucléaires.
3. "...une convention visant à interdire toutes les armes chimiques.
4. "...la mise au point d'un régime efficace de non-prolifération s'inspirant du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP).
5. "...limiter et réduire les forces classiques." (Tiré d'une allocution prononcée à Winnipeg, le 13 juin 1980, devant le Mouvement canadien pour une fédération mondiale)

Le Document final précise que les accords devraient prévoir "des mesures de vérification adéquates jugées satisfaisantes par toutes les parties intéressées, de manière à créer la confiance nécessaire et à assurer le respect de ces mesures par toutes les parties" (para. 31). Dans un monde désarmé, les Etats ne pourraient avoir à leur disposition "que les effectifs, installations, armements et forces non nucléaires qui sont reconnus nécessaires pour maintenir l'ordre intérieur et protéger la sécurité personnelle des citoyens et pour leur permettre de fournir l'appui et le personnel convenu pour une force de paix des Nations Unies" (para. 111).

## UNSSOD II

Il était convenu qu'une deuxième Session extraordinaire sur le désarmement (UNSSOD II) aurait lieu: elle se déroulera en mai et juin 1982. Un comité préparatoire s'est réuni et il apparaît d'ores et déjà que les principaux points de discussion seront les suivants:

– examen des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Programme d'action;